

Municipalité de Duhamel

1890, rue Principale Duhamel (Québec) J0V 1G0

OBLIGATOIRE - Copie du permis d'embarcation de plaisance émis par Transport Canada Si moteur avec plus de 9.9 HP.

N	Nom du propriétaire :												
A	Adresse de la propriété :												
N	No. Tél.:												
A	dresse cour	riel :											
A	В	С	D	E	F	G	Н	I					
Chaloupe	À jet (Turbine)	Ponton	En-bord	Hors-bord	planche nautique (Wake boat)	Croiseur /voilier avec	Moto marine	Autres					
						cabine							

* Inscrire la lettre correspondante à votre type d'embarcation*

NB: Le permis d'embarcation doit être identifié au nom d'un propriétaire ou résident d'un terrain ou d'un immeuble situé sur le territoire de Duhamel ou être au nom du conjoint ou encore de l'ascendant ou descendant direct du ou des propriétaires.

Nul ne peut mettre à l'eau une embarcation motorisée à moins d'être en possession d'une vignette valide et approuvée par la municipalité de Duhamel ou encore avoir obtenu un permis d'accès aux lacs. Un maximum de 2 vignettes par propriétaire sera fourni gratuitement. Pour toute vignette supplémentaire, des frais seront applicables.

Type d'embarcation	*	*	*	*	*
No. Permis d'embarcation					
de Transport Canada					
Marque de l'embarcation					
Couleur de l'embarcation					
Longueur de l'embarcation					
Puissance du moteur					
No. de la vignette					
Date remise					
Vignette de remplacement					